

Nyctbourg, Envoyé des Etats Généraux auprès du Roi, y a travaillé depuis son arrivée à Naples, où il fit le 28. Fevrier son entrée publique: Il eut ensuite une audience de cérémonie de Sa Maj. dans laquelle il lui presenta ses Lettres de créance. Tous ces Traités, & celui-ci en particulier, n'ont pour objet que de faire fleurir le commerce des Sujets des deux Royaumes.

XI. C'est en vûe de l'extension du même Commerce, & que les Juifs en faisant circuler des sommes considerables augmentent la richesse du Pays, que le Roi leur a accordé un établissement dans ses Etats, par un Edit qui leur est si favorable, qu'il a causé pendant quelque-tems à Naples beaucoup de mécontentement & de consternation, en particulier par rapport à la Religion, à laquelle il y a quelques articles que l'on a regardé comme assez desavantageux: de ce nombre est celui qui leur permet d'avoir des Chrétiens en qualité de valets & de servantes. Cet Edit fort remarquable, puisqu'il a absorbé un tems presque toute l'attention du Public, contient 35. articles qui meritoient d'être inserés tout au long dans ce Journal, si ses bornes nous le permettoient; nous en rapporterons cependant la substance, après le préambule remarquable dont voici la traduction.

**C**HARLES, par la grace de Dieu, Roi des deux Siciles, de Jerusalem, &c. Infant d'Espagne, Duc de Parme, de Plaisance, de Castro, &c. Grand Prince Héritaire de Toscane, &c. Les principes que la nature a imprimés dans le fond des cœurs, de même que les loix divines qu'un chacun peut lire dans l'Ecriture sainte, nous apprennent, que la plus grande & la plus indispensable obligation de chaque Souverain consiste à travailler avec tout le zèle